

Union St-Joseph, à St-Roch QUEBEC.

LE 26 MARS 1891.

M. le Chevalier J. E. Martineau, Président.

RAPPORT ANNUEL DU TRÉSORIER POUR L'AN-
NÉE FINISSANT LE 5 MARS 1891

RECETTES GÉNÉRALES

Contributions mensuelles.....	\$1,480.75	
Droits d'entrée	169.25	
Amendes.....	190.50	
Fonds des héritiers.....	1,357.50	
Décès des épouses.....	280.10	
Copies de règlements.....	1.00	
Intérêts.....	357.70	
Lecture par M. le chape- lain... ..	27.75	
		3,864.55
Argent retiré, Caisse Economie....	1,568.85	
Argent retiré Banque du Peuple....	1,375.46	
		\$6,816.20

DÉPENSES

Payé, Décès 5 membres.....	\$2,282.35	
" " de 4 épouses.....	322.95	
" Pour maladies.....	159.84	
" Pour salle " ameublement "...	160.57	
" " dépenses générales.....	231.86	
" Dépôts, Caisse Eco- nomie.....	\$6,642.02	
" " Banque du Peuple....	260.99	
" " Caisse, gou- vernement..	48.68	
Balance en mains.. ..	7.10	
		\$5,658.80

BILAN ACTIF

Dû, Contributions mensu- elles.....	\$ 340.00	
Droit d'entrée.....	38.50	
Amendes.....	146.35	
Fonds des héritiers.....	260.00	
Décès des épouses.....	122.80	
Copies de règlements...	30	
		\$ 907.95
Débetures, Corpora- tion de Québec.....	\$5,500.00	
Caisse Economie.....	3,705.35	
Banque du Peuple.....	1,891.40	

Caisse du gouverne- ment	1,392.12	
		\$12,488.87
Intérêts accrus.....	\$ 268.00	
Ameublement.....	200.00	
Bannière, coffre de sû- reté, etc., etc.....	700.00	
Copies de règlements...	18.00	
		\$1,186.00
Balance en mains.. ..		7.10
		\$14,589.92

PASSIF

Payé d'avance.....	\$ 165.80	
Ameublement.....	200.00	
Bannière, etc., etc.....	700.00	
		\$1,065.80
Capital payable aux héri- tiers	\$7,000.00	
Fonds de réserve.....	6,524.12	
		\$13,524.12
		\$14,589.92

Québec, 28 février 1891.

J. MINGUY,
Trésorier.

PENSEES

On passe sa vie à délibérer et on meurt là-dessus.

Une partie de la perfection de cette vie consiste à se croire bien éloigné de la perfection même.

Il faut que l'homme n'aime point ce qu'il ne doit pas aimer, qu'il aime ce qu'il doit aimer, qu'il ne l'aime point plus qu'il ne doit l'aimer, et qu'il l'aime autant qu'il est obligé de l'aimer.

Le droit et le devoir sont comme des palmiers qui ne portent point de fruits s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre.

Si l'on appelle l'âne à la noce, c'est pour porter du bois.

Trop bouillir fait sécher la marmite.

S'il y avait quelque chose de bon dans le corbeau, le chasseur ne l'épargnerait pas.